



## Missionnaires de la Miséricorde



Les missionnaires de la miséricorde recevront le mandat du pape François au cours d'une célébration le mercredi des Cendres dans la basilique Saint-Pierre. Le rôle des missionnaires est décrit dans la bulle *Misericordiae vultus*, au n°18. Il faut en particulier souligner que:

### Caractéristiques

Les missionnaires devront être:

1. Signe vivant de la façon dont le père accueille ceux qui sont à la recherche de son pardon.
2. Instruments auprès de tous d'une rencontre riche en humanité, source de libération, lourde de responsabilité afin de dépasser les obstacles à la reprise de la nouvelle vie du Baptême.
3. Guidés par les mots: "Dieu, en effet, enfermé sous les hommes dans le refus de croire pour faire à tous miséricorde" (Rm 11, 32).
4. Prédicateurs convaincants de la miséricorde.
5. Hérauts de la joie du pardon.
6. Confesseurs accueillants, plein d'amour et de compassion, attentifs aux difficultés particulières de chacun.

### Fonctions.

Les missionnaires seront envoyés, par chaque Évêque diocésain à l'intérieur de leur région, pour animer des missions pour le peuple ou des initiatives spécifiques liées au Jubilé, avec une attention particulière à la célébration du sacrement de la réconciliation. Le Saint-Père, en effet, leur donnera l'autorité pour pardonner aussi les péchés qui sont réservés au Siège Apostolique.

### **Lettre de l'Evêque.**

Chaque missionnaire devra avoir une lettre de présentation de son propre Ordinaire diocésain ou du Supérieur de la province d'appartenance qui atteste la capacité d'exercer ce ministère.

### **Clôture du dépôt des candidatures pour devenir Missionnaires de la Miséricorde.**

Le nombre de Missionnaires de la Miséricorde prévu étant déjà largement dépassé (les missionnaires devront se rendre à Rome le mercredi des Cendres, afin de recevoir le mandat spécial du Saint-Père pour leur mission de prédication et de confesseurs) depuis le 25 novembre il n'est plus possible de soumettre des candidatures supplémentaires pour ce service.

Le Conseil pontifical pour la promotion de la Nouvelle Évangélisation remercie chaleureusement tous les prêtres qui se sont portés volontaires pour ce service, ainsi que ceux qui garderont ce désir dans le cœur. Que ces derniers, en particulier, reçoivent l'encouragement à agir en tant que témoins de la Miséricorde dans leur propre mission quotidienne, dans les paroisses, dans les écoles et autres communautés où ils prêtent service avec amour.